

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2011

ETAIENT PRESENTS : Mmes et Mrs SALLIOU P. (Maire) - LE FOLL M. - DEREAT JY. DURAND A. – FREMONT L. - HENRY B. – THOMAS D. (Adjoints) - ANGER M.-BOULANGE F. - CREEL G. - GUENNIC MT. - JONET S. –LE GUILLOU G. -LE VEZOUET JP. - MABIN B. - MORICE Y. – RINFRAY B.

ABSENTS EXCUSES :

M. JACOB JL. qui donne pouvoir à M. DEREAT JY.

M. LE BAIL J. qui donne pouvoir à M. LE FOLL M.

ABSENTS :

Mlle MARTIN E.

M. MORISSEAU M.

M. Loïc FREMONT a été nommé secrétaire de séance.

Avant de débiter le conseil municipal, M. Pierre SALLIOU rend hommage à la mère de M. Marcel LE FOLL, décédée il y a 15 jours. M. Marcel LE FOLL remercie toutes les personnes qui se sont associées à sa peine.

M. Pierre SALLIOU informe que le 30è bulletin municipal vient d'être édité et remercie particulièrement M. Loïc FREMONT et M. Yves MORICE. M. Loïc FREMONT souligne la qualité de travail du graphiste et sa réactivité.

I Convention accueil de loisir sans hébergement

M. Jean-Yves DEREAT explique que la commune de Ploumagoar accueille les mercredis et pendant les petites vacances les enfants de 3 ans à 12 ans, des communes de Grâces, Pabu, Plouisy, St-Agathon, et Ploumagoar. Le montant de la participation pour 2011 s'élève à 15 € par journée et par enfant (même tarif que pour 2010). M. Jean-Yves DEREAT précise que le centre de Ploumagoar est plus fréquenté que celui de Grâces. A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention avec la commune de Ploumagoar.

II Convention journée de la Femme

Mme Sylvie JONET explique que les communes de Grâces, Guingamp, Pabu et Ploumagoar ont décidé de s'associer pour organiser conjointement la journée de la Femme 2011.

M. Loïc FREMONT précise que les communes de Plouisy et St-Agathon n'ont pas souhaité participer à cette journée. Différentes manifestations sont prévues : exposition, spectacle, repas, principalement le weekend du 4 au 6 mars 2011. Pour la commune de PABU, Mlle DESBOIS, ancienne directrice du lycée du Restmeur, âgée de 96 ans a été choisie pour être honorée lors de cette manifestation. Par ailleurs, un concert de piano est programmé à l'église le 5 Mars. M. Pierre SALLIOU s'interroge sur le choix de l'atelier d'œnologie. Mme Sylvie JONET répond que cet atelier n'avait jamais été réalisé. La commune de Ploumagoar dressera un état global des dépenses et des recettes. Ainsi, le budget prévisionnel concernant PABU s'élèverait à 4843.18 €

M. Marcel LE FOLL signale que la somme prévue au départ s'élevait à 4 300 € Mme Sylvie JONET répond que le plafond maximum était de 5 000 €. M. Pierre SALLIOU déclare que c'est une très bonne idée d'associer toutes les communes.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à signer une convention avec la commune de Ploumagoar.

III Projet de convention de coordination de la police municipale de Guingamp et des forces de sécurité de l'état de Guingamp

M. Pierre SALLIOU informe que la police municipale et les forces de sécurité de l'état ont vocation à intervenir sur la totalité du territoire des communes de Guingamp, Pabu, Plouisy, St-Agathon, Grâces et Ploumagoar. Ainsi, après une lecture de la convention qui ne soulève pas d'observations particulières, M. Pierre SALLIOU tient à préciser la réactivité de M. Jacques LE GOUX, policier municipal. En effet, dernièrement un véhicule avait été déclaré abandonné à Ouilloren. Grâce à l'intervention de M. Jacques LE GOUX, l'affaire a été réglée rapidement. La convention sera établie pour 5 ans. A l'unanimité, le conseil municipal approuve cette convention, et transmet cet avis au président de Guingamp Communauté.

IV Subvention d'équipement des territoires ruraux (ex DGE)

M. Marcel LE FOLL explique que le projet extension réhabilitation de l'école du Croissant est éligible à la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux , anciennement DGE). Ainsi, PABU pourrait obtenir une somme 106 880 €, soit 20 % du coût prévisionnel hors taxe du projet. Les dossiers sont à transmettre avant le 28 février à la Sous Préfecture. A l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à demander cette subvention.

V Subvention contrat région/Pays enveloppe n°3

M. Marcel LE FOLL informe que dans le cadre du projet d'extension-réhabilitation de l'école du Croissant, le conseil municipal est amené à solliciter une subvention de 30 000 € au titre du contrat Région/Pays sur l'enveloppe n°3. A l'unanimité, le conseil municipal valide ce projet et autorise le maire à solliciter cette subvention.

VI Subvention contrat de territoire 2010-2015

M. Marcel LE FOLL explique dans le cadre du contrat de territoire 2010-2015 la commune peut bénéficier d'une subvention d'un montant de 100 000 € pour la restructuration de l'école du Croissant, soit 20 % d'un montant total de travaux hors taxe estimé à 500 000 €. A l'unanimité, le conseil municipal sollicite la participation du département définie dans le contrat de territoire 2010/2015 et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires en vue de la réalisation de ce dossier.

VII Questions diverses

Permis de construire Ecole du Croissant

M. Pierre SALLIOU informe que le dossier de permis de construire concernant l'école du Croissant a été déposé. A l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à signer l'arrêté de permis.

Réseau de transport urbain

M. Bernard HENRY informe que Guingamp Communauté a programmé des travaux d'aménagement dans le cadre des points d'arrêt sur le périmètre de transports urbains. Ainsi, le 3 février dernier, la commission travaux s'est rendu sur place pour étudier les différents points d'arrêt à savoir :

- La Poterie
- Bourg
- Park Frost (Arrêt supprimé)
- Rond-point st-Loup
- Rue de la Fontaine (Près du stage Yves Jaguin, avec étude globale d'aménagement du parking)
- Rucæïr (entrée Dolmen et Embaleco)
- Rue Célestin Chevoir
- Avenue Pierre Loti
- Rue Jean Louis Martin
- Rond-point de l'hôpital
- En bas de l'hôpital
- Place des Korrigans
- Entrée du Parc de Kergoz

M. Marcel LE FOLL précise qu'il est impossible de prévoir des arrêts rue Léon Blum, et rue Henri Avril. M. Pierre SALLIOU informe que PABU a obtenu 2 arrêts supplémentaires : Place des Korrigans, et en bas de l'hôpital. Pour la commune de PABU, le montant des travaux s'élève à 28 000 €, pris en charge par GUINGAMP COMMUNAUTE.

VIII Informations

Maison des jeunes

M. Jean-Yves DEREAT informe que les travaux de la Maison des Jeunes sont terminés. Les locaux sont bien aménagés. Pour l'instant, aucune date d'inauguration n'est fixée. M. Jean-Yves DEREAT déclare qu'il faut laisser le temps aux jeunes de s'approprier ce local. M. Jean-Pierre LE VEZOUET s'interroge sur le « devenir » de l'ancien local Jeunes. Il souhaiterait éventuellement que cet endroit soit un lieu de réunions pour le relais paroissial. M. Pierre SALLIOU répond que ce local pourrait permettre d'agrandir les services techniques.

M. Marcel LE FOLL informe que la lame de déneigement doit arriver prochainement. Il évoque les problèmes techniques du tracteur. Actuellement, des négociations sont en cours avec les Ets Touboulic, Alexandre et Klass. Cette question sera à l'ordre du jour lors de l'élaboration du budget. M. Jean-Yves DEREAT déclare que la sécurité est en cause, et qu'il faut trouver rapidement une solution.

M. Pierre SALLIOU évoque les problèmes de divagation de chiens à St-Illut. La société Chenil Service et la gendarmerie sont intervenus pour capturer un chien.

M. Pierre SALLIOU demande qu'une date soit fixée pour une commission de sécurité, à savoir : le 18 février prochain à 10H. En effet, il a été interpellé par rapport à différents endroits dangereux :

- Passage piétons en face de la pharmacie, rue de l'Armor
- Passage piétons en face de la rue Alexandre Lédan, rue de l'Armor

M. Yves MORICE demande que le conseil général donne une réponse par écrit par rapport au carrefour de la rue de la Fontaine et de l'avenue Pierre Loti.

Mme Martine ANGER informe que la commission fleurissement se réunit le 10 février à 9H30. C'est une réunion importante qui prévoit l'aménagement de la rue de la Poterie et de la rue de l'Eglise.

M. Jean-Yves DEREAT informe qu'une réunion d'informations concernant les défibrillateurs est prévue vendredi 11 février de 15H à 16H30 à l'intention du personnel, et une autre formation de 18H à 19H30.

M. Loïc FREMONT informe que les commerçants, artisans et professions libérales sont invités le 25 Février à 18H30.

M. Pierre SALLIOU demande que la commission culture se réunisse. Une réunion est programmée le 21 février à 18H . En effet, il serait souhaitable d'évoquer le projet culturel pour le territoire.